



TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT ET D'EMBELLISSEMENT **DU CIMETIÈRE D'ARSAC**

Afin de répondre aux attentes des administrés et de mettre aux normes les accessibilités pour permettre aux personnes à mobilités réduites de circuler avec la plus grande autonomie possible, la commune s'est engagée dans un programme de réaménagement et d'embellissement du cimetière communal.

L'entreprise COLAS a été mandatée pour effectuer ces travaux qui débiteront à compter du **lundi 26 août 2024** pour une durée prévisionnelle de 4 semaines.

La Mairie se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension pour les gênes occasionnées.